

VALEOLE RENOUVELLE SES ÉNERGIES

Les changements intervenus au sein du Conseil d'administration de ValEole, société de promotion de l'éolien active dans la région de Martigny, renforcent encore la présence des communes partenaires.

Agir en faveur des énergies propres tout en laissant aux communes la maîtrise du développement de leur territoire. Telle est la philosophie de ValEole, que sont venus renforcer encore les changements dans la composition du Conseil d'administration de la société, entérinés par l'assemblée générale du 27 mai dernier.

Entre nouvelles arrivées et rocadés

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 27 mai dernier qui s'est tenue à l'Hôtel de ville de Martigny, ValEole a enregistré quatre arrivées. Du côté des communes, le nouveau président de Charrat, Léonard Moret, succède à Maurice Ducret, désormais retiré de la vie politique, tandis que David Crettenand, vice-président de Riddes, succède au président de la commune, Jean-Michel Gaillard.

Les représentants des autres communes restent inchangés. Il s'agit pour rappel de Bernard Troillet (Fully), Marc-Henri Favre (Martigny), Léo Farquet (Saxon) et Alba Mesot (Saillon).

La composition du Conseil d'administration se modifie encore avec l'arrivée de Pascal May, président de Finhaut, en tant que deuxième représentant de la SEIC. Celui-ci remplace Daniel Fournier, mais le président de Dorénaz ne quitte pas la société, puisqu'il y siège désormais en tant que représentant de RhônEole, Nicolas Mettan ayant choisi de passer le flambeau après huit ans d'activité.

Un partenariat entre collectivités publiques et professionnels de l'énergie

ValEole promeut l'éolien dans le secteur compris entre Martigny et Riddes, et étudie la possibilité d'en exploiter le potentiel – la machine qui tourne depuis l'été 2012 à Charrat, Adonis, en est la réalisation la plus spectaculaire.

Présidée depuis sa fondation en décembre 2009 par Bernard Troillet, délégué de la commune de Fully, ValEole regroupe en une seule entité les communes concernées et divers professionnels de l'énergie.

La société appartient pour moitié aux collectivités de Martigny, Charrat, Fully, Saxon, Riddes et Saillon, l'autre moitié étant détenue par le Service électrique intercommunal (SEIC), Sinergy, Energie Sion région et Groupe E Greenwatt. Sans oublier RhôneEole, la société qui poursuit les mêmes objectifs au coude du Rhône, et rassemble les communes de Collonges, Dorénaz, Evionnaz, Martigny et Vernayaz.

Renseignements complémentaires:

Bernard Troillet
président du Conseil d'administration de ValEole SA
Tél. 079 221 08 52